

# Transition démocratique: LA CENI SAURA-T-ELLE RÉUSSIR ?

**L**a constitution de la CENI aura été lente voire difficile, même si l'unanimité sur son président, l'ancien colonel Cheikh Sid'Ahmed Ould Babamine n'aura pas posé grand problème. Il aura fallu pourtant dix longues journées (du 12 au 22 novembre), depuis la

première réunion des partis politiques avec le comité interministériel chargé du processus de transition, pour déterminer sur une première liste de 30 personnes, les quinze personnalités nationales devant à leurs avis, siéger dans cette si précieuse CENI.

Dés le départ, des critiques et des

grincements de dents se feront entendre pour récuser les propositions du CMJD et la procédure, jugée d'abord "peu consensuelle", le gouvernement se voyant même accusé d'être "responsable du choix des personnes" par l'AJD. Pour pallier à tout prétexte pouvant faire tuer dans l'œuf la désignation des membres de la CENI, le gouvernement convoquera, dès le lendemain les partis pour le choix d'une autre procédure afin de compléter la liste. Un recul du gouvernement qui sera perçu comme étant "une bonne chose" par l'ensemble des formations

politiques, la majorité des partis souhaitant que les attributions de cette institution soient renforcées face à une administration dont les pratiques frauduleuses sont connues de tous.

## Réactions des partis politiques

Les réactions des uns et des autres aux désignations viendront couper court aux rumeurs des premiers jours des concertations, chaque parti se déclarant globalement satisfait.

**Suite en page 2**

# Transition démocratique: LA CENI SAURA-T-ELLE RÉUSSIR ?

Au RDU, le responsable politique, Isselmou Ould Abdel Kader avait donné le premier l'avis de son parti : "Nous n'avons pas de reproches, ni de griefs particuliers à l'encontre des personnes qui nous ont été proposées par le Gouvernement et le CMJD pour la simple raison que nous n'avons pas l'autorité morale - et ne nous estimons pas en mesure de le faire - pour juger telle ou telle personne. Ce sont tous des mauritaniens et si tout le monde convient à nommer tel ou tel, nous irons dans ce choix, l'essentiel étant déjà garanti, à savoir la transparence dans le jeu démocratique, le CMJD étant lui-même désintéressé."

A l'UFP, le président Mohamed Ould Maouloud nous affirmera que "tout d'abord c'est un acquis important que d'avoir un président qui jouit de la confiance de tout le monde. Ensuite la liste qui nous a été présentée comportait des personnalités valables. De notre côté, nous n'avons fait objection à l'encontre de personne et estimons que la CENI est globalement acceptable. Bien évidemment, il n'est pas raisonnable que l'on choisisse pour chaque parti les personnalités qu'il veut."

Même son de cloche à l'UDP, où la présidente Naha Mint Mouknass s'est déclarée tout aussi satisfaite de la composition des membres de la CENI, soulignant d'ailleurs que "nul ne peut dire autrement, étant donné que la procédure a été consensuelle et que rien n'a été imposé à personne, les représentants des partis prenant longuement le temps d'accepter ou de rejeter la liste proposée."

Pour le RFD, le 1er vice-président, Mohamed Mahmoud Ould Ematt nous dira : "mon impression au sujet de ceux que je connais et de ceux qui m'ont été présentés par ceux qui les connaissent est bonne et me rassure quant à la capacité des personnalités désignées à bien mener leur mission à condition que les conditions leur soient réunies et que les lois instituant la CENI soient appliquées, notamment en levant un coin

du voile sur certains éléments de cette loi à travers son règlement intérieur et certains textes devant incessamment être décrétés. Donc, mon impression est bonne parce que les personnalités constituant la CENI ont fait l'unanimité et je souhaite qu'à l'avenir les choix au niveau régional soient fait de la même manière."

La CENI, est après ?

Pourtant, bien des voix s'étaient déjà levées autour des états majors des partis politiques, dans les salons et dans les rencontres de concertations pour souhaiter que les membres de la CENI soient "recrutés" parmi les personnalités nationales ayant une parfaite connaissance des procédures électorales, une expérience du déroulement des élections dans le monde, en particulier les experts et les observateurs qui ont, dans le passé, dirigé ou supervisé des opérations de vote dans d'autres pays. Ce vœu pieu restera, dans sa grande part, lettre morte même si c'est sur un total de 150 noms dont 60 proposés par le comité interministériel et 90 par les partis politiques et la société civile, que les membres de la CENI seront dégagés sur la base des critères instituant celle-ci, permettant du coup d'affi-

cher sur le tableau une meilleure représentativité de la société mauritanienne dans ses composantes et ses exigences.

Les heureux élus ont-ils conscience de la responsabilité qui leur incombera ? Quoi qu'il en soit, le CMJD et le Gouvernement auront joué franc jeu, même si, en satisfaisant, à la demande des partis politiques, particulièrement de l'ex-opposition de créer une CENI, comme pour dépasser un blocage démocratique qui existait sous l'ancien régime mais qui s'est volatilisés avec lui depuis l'arrivée des militaires au pouvoir, mettant les compteurs de la démocratie à zéro, les nouvelles autorités mauritaniennes qui garantissent la transparence et la neutralité de l'administration auront les coudées franches pour faire porter à la classe politique tout échec de la transition, si, à Dieu ne plaise, il venait à se produire par le fait d'une contestation des résultats par un parti ou quelque chose comme cela. L'essentiel n'est donc pas de tomber d'accord sur les membres de la CENI, mais plutôt de continuer à lui faire confiance jusqu'au bout. C'est cela le plus difficile.

**MOHAMED OULD KHATTAT**

## Liste définitive des membres de la CENI :

- 1°) Président Cheikh Sid'Ahmed Ould Babamine
- 2°) 1er Vice-président Abdellahi Ould Cheikh, ancien ministre
- 3°) 2ème Vice-président Aziz Ould Moichine, expert comptable
- 4°) 3ème Vice-président Abidine Ould Khairy
- 5°) 4ème Vice-président Baro Abdoullaye, ancien ministre
- 6°) Sid'Ahmed Ould Habott, ancien député et expert comptable
- 7°) Ely Ould Allaf, ancien ambassadeur
- 8°) Cheikh Saad Bouh Camara, professeur d'université, militant des droits de l'Homme
- 9°) Mariem Sall
- 10°) Megboullia Mint Bourdid
- 11°) Dr. Soumaré Outouma, chirurgien neurologue
- 12°) Mohamed El Moctar Ould MBalle, ancien président du Haut Conseil Islamique
- 13°) Mohamed Ould Bouleiba, professeur d'université
- 14°) Mohamed Lemine, dit Nourou Ould Moulaye Zein, avocat
- 15°) Fall Thierno, professeur retraité, directeur des écoles privées

**AL BARAKA**